

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1^{er} étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 29 novembre 2023, la députée de Vaudreuil inscrivait au feuilletton une question demandant de mandater officiellement l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS) de se pencher rapidement sur la maladie qu'est le lipoedème et ses traitements.

En suivi de la demande de la députée en ce qui a trait à la reconnaissance du lipoedème comme maladie, je tiens à préciser que l'INESSS n'a pas le mandat de reconnaître l'existence d'une maladie donnée. La mission globale de l'INESSS est d'apprécier la valeur des interventions en santé et en services sociaux, c'est-à-dire des technologies, des médicaments et des modes d'intervention.

Cependant, l'absence de données probantes sur cette condition de santé, la difficulté d'offrir le soutien médical et psychosocial auprès de cette clientèle, la nécessité de définir des lignes directrices pour l'accompagnement médical et psychologique pour les personnes souffrant du lipoedème et l'absence de consensus des meilleures pratiques dans le traitement de cette maladie viennent soutenir la nécessité de mandater l'INESSS pour nous instruire à ce sujet.

... 2

Par conséquent, le ministère de la Santé et des Services sociaux mandatera l'INESSS afin de nous éclairer sur les meilleures décisions et les meilleures pratiques médicales et de soutien psychologique, et s'il y a lieu, de proposer un modèle de prise en charge pour les personnes souffrant du lipoedème.

Veillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,



Christian Dubé

c. c. M^{me} Marie-Claude Nichols, députée de Vaudreuil

N/Réf. 24-MS-00604